

Motion du 28 avril 2010 de MM. Mathias Buschbeck, Marc Dalphin, Bayram Bozkurt, Alpha Dramé, Georges Breguet, Yves de Matteis, Fabien Sartoretti, Alexandre Wisard, Mmes Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Marie-Pierre Theubet, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger et Valérie Bourquin: «Mettons rapidement fin au gaspillage énergétique dans les bâtiments de la Ville de Genève».

(ainsi amendée et renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal lors de la séance du 23 septembre 2013, dans le rapport M-917 A)

MOTION

Considérant:

- la vétusté du parc immobilier de la Ville de Genève;
- le gaspillage énergétique engendré par la mauvaise isolation de ces bâtiments;
- le fait que la Ville de Genève est un des principaux propriétaires de bâtiments dans le canton de Genève;
- la volonté maintes fois confirmée par le Conseil municipal d'augmenter le rythme des rénovations;
- l'adoption de la loi sur l'énergie par le peuple le 7 mars dernier, offrant un cadre légal extrêmement favorable à ce type de mesures;
- l'augmentation de confort et la baisse des charges qui en résulteront pour les locataires de la Gérance immobilière municipale;
- l'absence de planification ambitieuse en la matière;
- la nécessité, au niveau mondial, de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici à 2020 pour ne pas dépasser une augmentation de la température moyenne de 2°C aux conséquences dramatiques,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter un plan permettant la rénovation, d'ici à 2020, des immeubles propriété de la Ville de Genève qui consomment plus de 600 MJ/m² par an. Ce plan complétera la stratégie du Service de l'énergie «100% renouvelable en 2050».

En ce qui concerne les logements de la Gérance immobilière municipale, le plan devra garantir le relogement des locataires pendant la durée des travaux.